

COMMUNIQUE DU 15 OCTOBRE 2019

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT  
visant les actions de la société :

**altran**

initiée par la société :

**Capgemini**

présentée par :



Banque présentatrice et garante



Banque présentatrice



Banque présentatrice

**LAZARD**  
FRÈRES BANQUE

Banque présentatrice

**MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES  
NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE CAPGEMINI**

**TERMES DE L'OFFRE :**

14 euros par action Altran Technologies



Le présent communiqué est établi et publié par Capgemini conformément aux dispositions de l'article 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« AMF »).

**AVIS IMPORTANT**

Dans le cas où le nombre d'actions non présentées à l'offre publique d'achat par les actionnaires minoritaires de la société Altran Technologies ne représenterait pas, à l'issue de l'offre publique d'achat ou, le cas échéant, de la réouverture de l'offre publique d'achat, plus de 10 % du capital et des droits de vote d'Altran Technologies, Capgemini a l'intention de mettre en œuvre, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication de l'avis de résultat de l'offre publique d'achat ou, le cas échéant, au plus tard dans un délai de trois (3) mois à l'issue de la clôture de la réouverture de l'offre publique d'achat, conformément aux articles L. 433-4 II du code monétaire et financier et 232-4 et 237-1 à 237-10 du règlement général de l'AMF, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions Altran Technologies non apportées à l'offre publique d'achat moyennant une indemnisation égale au prix de l'offre publique d'achat, après ajustements le cas échéant.

***Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres***

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Altran Technologies en date du 14 octobre 2019, apposé le visa n° 19-489 en date du 14 octobre 2019 sur la note d'information établie par Capgemini.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Capgemini ont été déposées auprès de l'AMF le 14 octobre 2019 et complètent la note d'information établie par Capgemini.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Capgemini, ainsi que la note d'information de Capgemini, sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et le site internet de Capgemini ([www.capgemini.com](http://www.capgemini.com)) et peuvent être obtenues sans frais auprès de :

**Capgemini**  
11 rue de Tilsitt  
75017 Paris  
France

**BNP Paribas**  
4 rue d'Antin  
75002 Paris  
France

**Crédit Agricole  
Corporate and Investment Bank**  
12 place des États-Unis  
92547 Montrouge Cedex  
France

**HSBC France**  
109 avenue des Champs Elysées  
75008 Paris  
France

**Lazard Frères Banque**  
121 boulevard Haussmann  
75382 Paris cedex 08  
France

***Relations Presse :***

*Florence Lièvre*

*Tél. : 01 47 54 50 71*

*E-mail : [florence.lievre@capgemini.com](mailto:florence.lievre@capgemini.com)*

***Relations Investisseurs :***

*Vincent Biraud*

*Tél. : 01 47 54 50 87*

*E-mail : [vincent.biraud@capgemini.com](mailto:vincent.biraud@capgemini.com)*

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquérir des titres. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet de restrictions légales dans certaines juridictions. Les personnes venant à entrer en possession du présent communiqué doivent se tenir informées des restrictions légales applicables et les respecter. Capgemini décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des restrictions légales applicables.*